L'ajournement

Monsieur le Président, j'ai beaucoup de choses à dire, mais je sais que vous allez m'interrompre, alors je recommande au gouvernement de passer à l'action et ce aussitôt que possible.

• (1805)

M. Vincent Della Noce (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État et du ministre responsable du Multiculturalisme): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je me lève pour parler d'un sujet qui m'intéresse, où il y a beaucoup d'intérêt, tel que le député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier) qui en a manifesté depuis plusieurs mois, puisque nous avons eu le plaisir de siéger ensemble au même comité, mais je vois qu'il vient de s'apercevoir qu'il y a des langues officielles au Canada, puisqu'il a été ici beaucoup beaucoup avant nous. Ils ont siégé longtemps à ce sujet, et là juste parce qu'on a travaillé un an et demi ensemble, on a discuté du problème, voici qu'ils se sont aperçus que nous, les conservateurs, nous sommes des dinosaures. Peut-être qu'eux se promenaient en soucoupe volante. On ne les voyait même pas. Mais que voulez-vous, ce sont des choses qui sont toujours plus faciles quand on est dans l'opposition probablement, mais pendant qu'on avait du travail à faire on a peut-être oublié des choses.

L'intérêt que le député d'Ottawa-Vanier a manifesté à l'égard des deux langues officielles du Canada est partagé par un grand nombre de Canadiens. Chose certaine, la question des langues officielles compte au nombre des priorités du gouvernement, comme en témoigne le discours du Trône, du début du mois. Dans cette déclaration d'intention, le gouvernement a en effet promis de déposer au cours de la présente session un projet de loi destiné notamment à assurer la conformité de la loi sur les langues officielles avec la Charte canadienne des droits et libertés. Cet engagement, monsieur le Président, constitue vraiment un élément majeur de l'objectif de réconciliation nationale de notre gouvernement.

Monsieur le Président, ce gouvernement voit dans l'égalité de nos deux langues officielles un aspect fondamental de notre identité nationale. Lorsque nous sommes entrés en fonction, nous avons pris l'engagement de veiller à ce que l'égalité des deux langues officielles soit respectée dans les faits tout autant qu'en droit. Cet engagement est important et nous le prenons très au sérieux. Il ne fait aucun doute que la dualité linguistique du Canada est de mieux en mieux reconnue. Nous nous en rendons compte au Nouveau-Brunswick qui a opté pour le bilinguisme officiel. Nous nous en rendons compte en Ontario, où de grands progrès ont été accomplis pour ce qui est d'offrir des services en français et où le gouvernement provincial se propose d'aller encore plus loin dans cette direction. Nous constatons aussi des signes encourageants de coopération linguistique au Québec. Pour ce qui est de l'Ouest, l'immersion en français pour les élèves anglophones s'accroît de 15 p. 100 par année.

Tout cela est des plus encourageant en termes de réconciliation nationale. Cependant, il reste des défis à relever. Nous devons renforcer les groupes linguistiques minoritaires qui font face au spectre de l'assimilation. Nous devons aussi renforcer la Loi sur les langues officielles, qui existe, monsieur le Président, depuis 17 ans. Nous devons enfin trouver de nouveaux

modes de collaboration entre les divers secteurs de notre société pour promouvoir les deux langues officielles.

Monsieur le Président, comme le secrétaire d'État (M. rombie) l'a déjà indiqué Crombie) l'a déjà indiqué en réponse à une question du député d'Ottawa—Vanier le restuent, comme le secrétaire de député d'Ottawa—Vanier le restuent, comme le secrétaire de l'activité d'Ottawa—Vanier le restuent, comme le secrétaire de l'activité d'Ottawa—Vanier le restuent, comme le secrétaire d'Europe de l'activité d'Ottawa—Vanier le restuent, comme le secrétaire d'Europe de l'activité d'Europe de l'activité d'Ottawa—Vanier le restuent d'Ottawa—Vanier le restuent de l'activité d'Ottawa—Vanier le restuent d'Ottawa d'Ottawa—Vanier, le ministre de la Justice (M. Hnatyshyn) compte proposer au débutier de la Justice (M. Hnatyshyn) compte proposer au début de la présente session d'importantes modifications à la Loi sur le la présente session d'importantes modifications à la Loi sur le la présente session d'importantes modifications à la Loi sur le la présente session d'importantes modifications à la Loi sur le la présente session d'importantes modifications à la Loi sur le la présente session d'importantes modifications à la la présente session d'importantes modifications de la présente session d'importantes modifications de la présente session d'importantes modifications de la présente session de la présente session de la présente session de la présente de l modifications à la Loi sur les langues officielles et à son appli-cation dans le cas des invitations. cation dans le cas des institutions fédérales.

J'ai de bonnes raisons de croire que le député, la Chambre el pays tout entier secont control que le député, la Chambre el pays tout entier secont control de control le pays tout entier seront très satisfaits de la portée de ce renouvellement de partier seront très satisfaits de la portée de ce la partier la partier de renouvellement de notre engagement à l'égard des langues officielles du Canada

• (1810)

[Traduction]

LE MULTICULTURALISME—LE CONSEIL CANADIEN DU V MULTICULTURALISME—LE CONSEIL CANADIEN DU VICE-MULTICULTURALISME—ON DEMANDE LA DÉMISSION DU VICE-PRÉSIDENT RI ON DEMANDE LA DÉMISSION DU VICE-PRÉSIDENT. B) ON DEMANDE UNE ENQUÊTE

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, je e réjouis de prendre la resource me réjouis de prendre la parole à propos d'une question que joi posée au ministre d'État posée au ministre d'État chargé du Multiculturalisme, lors de la période des questions la la concerla période des questions, le 16 octobre dernier. Celle-ci concernait la fuite du rossal l nait la fuite du rapport confidentiel d'un certain McCreath, vice-président d'un certain pelet d'un certain publiculture. McCreath, vice-président du Conseil canadien du multiculturalisme. Dans ce rapport ralisme. Dans ce rapport, on admettait tout de go que le Conseil devait tout hoppen. seil devait tout bonnement servir d'instrument au parti conservateur du Canada

Ce jour-là, j'ai demandé au ministre ce qu'il pensait du raprir et s'il allait adonter l port et s'il allait adopter la seule solution honorable, c'est-dire inviter le vice président dire inviter le vice-président à démissionner du Conseil en attendant la tenue d'une attendant la tenue d'une enquête en bonne et due forme. Le ministre m'a répondu qu'il ministre m'a répondu qu'il n'avait pas eu l'occasion de lire ce rapport. Fort bien. L'ai accept

Cet après-midi, je suis revenu à la charge. Il a ce rapport pui ains depuis maintenant que la charge. mains depuis maintenant une semaine. J'en ai remis pour lui un exemplaire à son secrét. un exemplaire à son secrétaire parlementaire. Or, il a refuse aujourd'hui de parler du docu aujourd'hui de parler du document. Il n'a pas voulu dissocier le gouvernement de cette affaire. gouvernement de cette affaire et rejeter complètement le control de cette affaire et rejeter complètement le cette de cette affaire et rejeter complètement le cette affaire et rejeter de cette affaire et rejeter et rejeter de cette affaire et rejeter et tenu du document. Il a préféré répondre qu'il s'entretiendral avec les membres du Conscil avec les membres du Conseil et que cette occasion me seral aussi donnée, et aux aussi donnée, et aux auxons de la conseil et que cette occasion me seral auxons donnée, et aux auxons de la conseil et que cette occasion me seral auxons de la conseil et que cette occasion me seral auxons de la conseil et que cette occasion me seral auxons de la conseil et que cette occasion me seral auxons de la conseil et que cette occasion me seral auxons de la conseil et que cette occasion me seral auxons de la conseil et que cette occasion me seral auxons de la conseil et que cette occasion me seral auxons de la conseil et que cette occasion me seral auxons de la conseil et que cette occasion me seral auxons de la conseil et que cette occasion me seral auxons de la conseil et que cette occasion me seral auxons de la conseil et que cette occasion me seral auxons de la conseil et que cette occasion me seral auxons de la conseil et que cette occasion me seral auxons de la conseil et que cette occasion me seral auxons de la conseil et que cette occasion me seral auxons de la conseil et que cette occasion me seral auxons de la conseil et que cette occasion me seral auxons de la conseil et que cette occasion de la conseil et que cette occasion de la conseil et que cette de la conseil et que aussi donnée, et aux autres membres du comité permanent.

Le conseil a été mis dans l'embarras à cause des déclarations son propre vice-président de son propre vice-président. Aucun Canadien ne peut prendre le conseil au sérieux Si la le conseil au sérieux. Si le gouvernement juge qu'il faut rétail blir la réputation. l'intégrité blir la réputation, l'intégrité et la crédibilité du conseil et s'il veut que celui-ci joue un sel veut que celui-ci joue un rôle le moindrement utile pour pro-mouvoir la cause des mouvoir la cause des communautés ethno-culturelles que ce que Canada, il doit agir. Il doit dire au vice-président que ce prétend le document est tout à au vice-président que ce prétend le document est tout à au vice-président que ce que prétend le document est tout à la gouverne. ment n'est pas d'accord du tout. Il doit dire au vice-président que, si c'est ce qu'il préconie que, si c'est ce qu'il préconise, il sera relevé de ses fonctions.

C'est bien le moins que le minimum relevé de ses fonctions que le minimum relevé de se fonction de se fonction de la minimum relevé de se fonction de la minimum re C'est bien le moins que le ministre puisse faire aux yeux sell Canadiens. De plus, le mandat de puisse faire aux yeux du Conseil Canadiens. De plus, le mandat et le fonctionnement du devraient être soumis à up a le fonctionnement du mâre. devraient être soumis à un examen pour que l'organisme même et ses membres qui examen pour que l'organisme par le rapport même et ses membres, qui ont été attaqués dans le rapport McCreath, puissent être lavée de la pour que pour que pour que soient rét. McCreath, puissent être lavés de tout soupçon et pour que soient rétablies leur crédibilité et la soupçon et pour que soient rétablies leur crédibilité et la soupçon et pour que l'organisment. soient rétablies leur crédibilité et la confiance qu'ils inspirent